



ZETTING-DIEDING

Bulletin municipal 2021

Infos





INGEVO >

Didier STAB

Thermicien & Économiste de la Construction - Neuf et Rénovation
Étude Thermique RT2012 - Audit Énergétique - Assistance à l'Émission d'Énergie

Coordonnateur SPS Niveau 1 - Conception et Réalisation

Tous membres de l'ITP

Adresse postale et adresse postale:

14b, rue Schweitzer 57410 ROHRBACH-Ms-BITCHE
☎ 03 87 28 88 50 didier.stab@gmail.com

Site:

Opportunités - Hôtel d'entreprises du Bischenland (Anciens bureaux de la Ferrière)
5, Rue de la Paix 57410 PETIT-REDERCHING
<http://www.opportunités.fr>



BÂTIMENT

PRIM Frères SAS

31, rue Principale - 57510 GRUNDEVILLER

Tél. : 03 87 09 53 14

Mail : prim.daniel-fils@wanadoo.fr

Constructions • Transformations
Restaurations • Terrassements • Couverture
Zinguerie • Études - Projets - Devis



Boucherie-Charcuterie

LALUET

KALHAUSEN - 03 87 02 18 40

SPÉCIALITÉS:

- Viandes du Terroir
- Charcuteries Maison



S.G.E. GINGEMBRE & ASSOCIÉS S.A.S

Cabinet de Typographie et d'arpentage
Géomètre expert D.P.L.G.

6, rue Louis Verdet - 57200 SARREGUEMINES

Tél. 03 87 98 11 30 - Fax : 03 87 95 03 70

MULTI SERVICES

- RAMONAGE - DEBISTRAGE
- FUMISTERIE - TUBAGE
- NETTOYAGE CHAUDIERE
- NETTOYAGE INTERIEUR/EXTERIEUR
- ENTRETIENS ET TRAVAUX DIVERS

JLP



ENTREPRISE QUALIFIÉE

14, rue de la libération • 57410 PETIT-RÉMELCHING

Port. 06 82 49 86 92 • multiservicesjlp@mailo.com

MKA

ETUDES

Cédric MIELCAREK

3, rue de Metz - 57990 IPPLING

Tél. : 06 51 50 41 89 - Fixe : 09 82 54 16 36

Fax : 03 72 53 00 06 - E-mail : contact@mketudes.fr



Plâtre Elec

Michel ARMBRUST

Plâtrerie - Electricité - Chape - Isolation
Aménagement - Couverture Zinguerie - Terrassement
Gros-Oeuvre - Chauffage Sanitaire

2 rue de Roth - 57910 NEUFGRANGE
Tél. 03 87 98 87 18 - Fax : 03 87 98 29 63
E-mail : armbrust.michel@gmail.com

TPLEC

Électrification - Réseaux

Enfouissement des Réseaux Secs
Travaux et Maintenance de l'Éclairage Public
Travaux et Maintenance de Feux Tricolores

06 03 72 83 65



Notre bulletin fait sa sortie en pleine période d'incertitude, entre la fin de la cinquième vague de Covid 19, le début des affrontements en Ukraine et un rapport alarmant du GIEC concernant le réchauffement climatique. Mais il faut rester optimiste !

L'arrivée du printemps 2022 va nous permettre de retrouver, petit à petit, de la normalité et nous en avons grand besoin. On le constate dès à présent avec nos associations qui se remobilisent, vous le verrez dans le bulletin. Malgré de nombreuses annulations de manifestations sur les derniers mois, le calendrier des fêtes se remplit à nouveau. La commune a dû annuler les retrouvailles à l'occasion du repas des anciens mais nous avons distribué un menu de fête à chacun d'eux et espérons vous retrouver bientôt.

Vous avez peut-être remarqué les efforts entrepris par la commune pour mieux communiquer :

- « La commune vous informe » est apparu dans vos boîtes aux lettres, comme lors de la période de confinement.
- « PanneauPocket », un outil digital, nous aide à faire le lien entre vous et notre site internet. Cette application vous envoie des notifications sur votre téléphone mobile pour vous tenir informé. Si vous ne l'avez pas déjà installé, suivez le guide au dos du bulletin.

Ce bulletin met aussi l'accent sur la biodiversité. Nous y sommes attachés.

- Zetting a conservé sa fleur au palmarès du fleurissement, ainsi que ses deux libellules.
- Le marronnier, près de notre église, n'a pas été retenu comme arbre exceptionnel au niveau national mais est cependant inscrit dans la base de données des arbres remarquables.
- Nous allons également, en partenariat avec la communauté d'agglomération, ouvrir un sentier touristique qui traversera Dieding et mettra en valeur les richesses floristiques des bords de Sarre.

Le changement climatique est un véritable virage que doit aborder notre commune. Aussi, nous allons continuer notre démarche environnementale, telle la sobriété énergétique, ce qui nous permettra de bénéficier d'aides aux financements.

- Après le chantier de l'éclairage public et l'isolation des combles, la rénovation thermique de l'école a démarré et s'étalera sur deux années.
- Nous investissons également dans notre forêt, dont les hêtres souffrent des sécheresses successives.
- Enfin, nous étudierons des solutions de mobilité douce afin de faciliter les déplacements dans la commune sans que soit fait usage de véhicules automobiles.

Pour finir, je souligne les efforts faits par la commune pour combattre les incivilités de plus en plus nombreuses autour de nous.

- Les incivilités routières tout d'abord. Nous investissons chaque année dans la sécurisation de notre village. Cette année, les moyens mis en place nous permettent de quantifier les infractions en matière de vitesse dans le village.
- Les dépôts sauvages et incivilités sur les bâtiments, ensuite. Le conseil municipal, comme ceux d'autres communes du Val de Sarre, réfléchit à la mise en place de caméras pour nous protéger de ces faits récurrents.

2022 sera finalement une année riche en projets visant à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Merci à tous ceux qui œuvrent dans ce sens.

Bonne lecture

Bernard FOUILHAC-GARY
Maire

Sommaire

➤ Le mot du maire	3
➤ Les actions du conseil municipal	
Conseil Municipal	4
Budget	5
Travaux et achats 20217	
➤ Notre environnement	
L'Azuré des paluds	18
Replantation de chênes en forêt	21
➤ La vie du village	
Repas des seniors	22
11 novembre	22
Maisons fleuries	23
Ecole maternelle	24
Ecole élémentaire	27
Périscolaire	30
Bibliothèque	32
Arboriculteurs	34
Club Epargne Concorde	35
AS Zetting	36
Country Valley	38
Conseils de fabrique	40
Les Sapeurs Pompiers	43
Seniors	44
Tric & Brod	45
Les aviculteurs	45
Participation citoyenne	46
Portrait	47
Etat civil	48
➤ Notre histoire	
La chapelle de Zetting	
➤ Pêle-mêle	52

Votre bulletin est chaque année, et depuis 2015, constitué de cinq thématiques différentes :

- **nos actions ;**
- **notre environnement ou patrimoine ;**
- **la vie du village ;**
- **notre histoire ;**
- **pêle-mêle.**

Chacune des thématiques a son bandeau de couleur.

Pour les actions du conseil municipal, vous retrouverez toujours sous le titre de l'action, un rappel de l'engagement de votre conseil municipal, au moment de son élection.



Les actions du conseil municipal

Conseil municipal



De gauche à droite

Didier STERN
Gilles LE BORGNE
Bernard JEDAR
Régis SCHLEGEL
Bernard FOUILHAC-GARY
Bénédicte BODO

Claudia SORRENTINO
Martine LETT
Laurent MULLER
Laure MEYER
Guillaume KOELSCH
Sylvie DUBOCQUET
Michèle PEIFER

Absent sur la photo

Lahcene NACHI
Jean-François SCHMITT

Fac-similé
ALSACE-LORRAINE
Solutions pour vos documents
Un réseau national, 7 filiales de proximité.

Canon

Fournil de SARREINSMING
Pâtisseries - Pâtisseries - Pâtisseries

DOSCH ERWIN
sandwichs - Apéritifs - Cateaux à thèmes

erwin.dosch@wanadoo.fr
ouvert du lundi au samedi de 4h30 à 18h30
31 rue rue SARREINSMING 0387952115
23 rue de l'école 0387957346



Budget

Budget de fonctionnement

L'année 2021 a été une année assez conforme aux précédentes, si ce ne sont les recettes et dépenses de la forêt, de plus en plus difficiles à anticiper.

En termes de dépenses, le budget réalisé est plus faible que le budget voté. Nous terminons l'année sur un montant de dépenses 2021 (427 814€) proche de celui de 2020 (440 455€). Nous avons moins dépensé que prévu pour le périscolaire.

Comme en 2020, nous avons dû faire face à des coupes de bois supplémentaires liées à la santé de notre forêt et à des dépenses additionnelles en produits d'entretien mais, nous les avons anticipées.

A noter que nous avons une dette de 21 000 € envers la CASC, dette liée à une facture en reliquat du syndicat des eaux. Cette facture sera remboursée sur trois ans

- Autres charges
(intérêts, périscolaire, indemnités, FPIC...)
- Charges de personnel
(salaires, saisonniers, cotisations...)
- Charges à caractère général
(énergie, entretien, fournitures...)



Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021
Charges à caractère général (énergie, entretien, fournitures...)	170 754 €	172 982 €	172 911 €
Charges de personnel (salaires, saisonniers, cotisations...)	189 819 €	196 100 €	182 329 €
Autres charges (Intérêts, périscolaire, indemnités...)	79 882 €	84 940 €	72 574 €
Total des dépenses de fonctionnement	440 455 €	454 022 €	427 814 €

Les recettes sont en hausse par rapport à celles de 2020. La dotation de solidarité communautaire a augmenté, et les taxes afférentes aux droits de mutation sont élevées, signe du dynamisme du marché de l'immobilier sur Zetting. Les bénéfices de la vente de terrains à la Pommeraie sont également pris en compte en recettes de fonctionnement.

- Autres produits (loyers, location de salle, produit de la chasse...)
- Dotations (dotation de l'Etat, solidarité rurale...)
- Taxes (habitation, foncière) solidarité, CASC
- Produits des services (bois, redevance, chasse)



Recettes de fonctionnement	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021
Produits des services (bois, redevance, chasse)	42 009 €	73 900 €	72 578 €
Taxes (habitation, foncière, solidarité CASC)	255 499 €	280 444 €	305 016 €
Dotations (dotation de l'Etat, solidarité rurale...)	109 404 €	92 727 €	100 860 €
Autres produits (loyers, locations de salle)	71 930 €	40 010 €	67 167 €
Total des recettes de fonctionnement	478 842 €	487 081 €	545 621 €



Budget d'investissement

Dépenses du budget d'investissement	Montants
Remboursement d'emprunts	
Remboursement d'emprunts	33 902 €
Investissements faisant l'objet d'une subvention	
Eclairage public	32 856 €
Abri bus (reliquat)	1 000 €
Tracteur (Rachat du contrat de leasing)	49 906 €
Aire de détente - Dieding	17 496 €
Cheminement doux (La Pommeraie/rue des abeilles)	33 419 €
Sécurisation de l'espace public	6 584 €
Ecole numérique	16 855 €
Rénovation énergétique groupe scolaire (études)	2 016 €
Autres dépenses d'investissement	
Licence informatique JVS (Gestion mairie)	8 734 €
Acquisition de terrains	22 271 €
Matériel divers (cf: détail page travaux et achats)	14 788 €
Total des dépenses d'investissement	239 827 €

De nouveaux projets ont démarré en 2021, notamment la rénovation énergétique du groupe scolaire avec la phase étude.

Le leasing du tracteur a été racheté, tout en bénéficiant d'une aide de près de 20 795€ de la CASC.

La commune a procédé à l'acquisition d'une parcelle située à la Pommeraie, afin de la viabiliser et de la vendre. La recette est prévue en 2022 (39 000€).

Recettes du budget d'investissement	Montants
Ressources de la commune (FCTVA, Taxe d'aménagement)	20 951 €
Subventions	99 236 €
Cessions de terrains (en recette de fonctionnement)	- €
Total des recettes d'investissement	120 187 €

La commune reste très bien subventionnée, orientant ses investissements vers les travaux bénéficiant le plus d'aides publiques, notamment la sobriété énergétique (éclairage public, groupe scolaire).

A noter encore que les travaux de l'impasse des Blés, et les ventes des lots y attenants sont inscrits dans un budget annexe « Lotissement », voué à l'équilibre entre recettes et dépenses.



- Ressources de la commune (FCTVA, Taxe d'aménagement)
- Subventions

Situation de la dette

La commune continue son désendettement. Elle va financer le lotissement par une ligne de trésorerie (avance de la banque dans l'attente du paiement des terrains) et essaiera d'éviter un emprunt supplémentaire.



Travaux et achats 2021



La commune a investi dans les espaces de vie, la sécurité routière et ses équipements

Pour la mairie

Isolation des planchers bas des bâtiments communaux : 1 044 €

(Mairie, et ancienne école de Dieding):

Acquisition de divers matériels : 477 €

(Boitiers «CPL », combinés de téléphone)

Restauration et reliure des registres d'état civil : 1 725 €

Acquisition d'isoloirs et d'urnes supplémentaires : 1 469 €



Pour nos écoles maternelle et élémentaire

Acquisition d'un téléviseur pour la maternelle : 440 €

Acquisition de tablettes pour les écoles primaires : 875 €



Dans nos villages

Travaux de signalisation : panneaux, marquage 859 €

Mise en place de défibrillateurs supplémentaires : 4 294 €

stade et salle socio-culturelle

Mise en place d'un radar pédagogique rue de l'Eglise : 1 210 €

Remplacement de matériel pour travaux espaces verts : 3 526 €

débroussailleuse, souffleur



Divers travaux en régie

Pour prêter main forte aux ouvriers communaux, six jeunes stagiaires saisonniers ont aidé à l'entretien des espaces verts (arrosage, désherbage) et des écoles. Un nombre limité dû à la situation sanitaire...





Réalisation d'un cheminement doux reliant La Pommeraie au village

En place

« Proposer de nouveaux cheminements piétonniers »

Le « désenclavement » de La Pommeraie a démarré ! Depuis fin 2021, il est désormais possible de relier la rue des Abeilles depuis le bas du lotissement « La Pommeraie ». Pour cela, un cheminement piétonnier a été réalisé en enrobé et est éclairé la nuit par des lampes basse consommation.

La parcelle attenante à ce sentier a été vendue, et une maison devrait sortir prochainement de terre.

Il est à noter la présence, sous ce cheminement, d'un ouvrage destiné à recueillir les eaux de pluie en cas de fortes précipitations. Un tuyau de 1,6m de diamètre a été posé, ce qui n'a pas facilité les travaux de viabilisation de la parcelle constructible.

Nous travaillons désormais sur un autre projet de « mobilité douce ».



Fiche technique

Début des travaux : Décembre 2020
Fin des travaux : Octobre 2021

Financement

Détail des coûts HT	
Cheminement doux	17 839 €
Eclairage	10 010 €
Coût total :	27 849 €
Détails des subventions	
Amendes de police	8 170 €
DETR	9 568 €
Total des subventions	17 738 €
Coût pour la commune	10 111 €

En place



Nos actions pour la sécurisation de l'espace public

« Protéger les piétons en réduisant la vitesse des véhicules par des aménagements appropriés »

Chaque année, nous mettons en place de nouvelles actions visant à sécuriser notre espace public.

Voici les actions décidées par la commission dédiée à cet effet et qui sont désormais en place.

1. **La sécurisation de la rue des Prés** : la vitesse y est désormais réglementée à 30 km/heure.
2. **La sécurisation de la rue Principale** : il restait un risque au niveau de l'arrêt du bus scolaire. Les parents amenant leurs enfants en voiture à l'arrêt de bus se garent sur le parking. Afin de sécuriser la traversée entre ce parking et l'arrêt de bus, un passage protégé va être mis en place.
3. **Le remplacement des indicateurs de vitesse** : à chacune des deux entrées du village, deux indicateurs de vitesse informaient du respect ou non de la vitesse réglementaire. Ces deux équipements étant hors service, ils ont été remplacés. Un troisième équipement a été mis en place rue de l'Eglise, afin de sécuriser le passage piéton qui fait face à la salle Saint Guy.

D'autres actions sont en prévision, comme la sécurisation de la rue de la Forêt en attente de réfection de la couche d'enrobé.

Enfin, de nouvelles actions sont en réflexion sur Dieding notamment.



Campagne du 15/12/2021 au 15/02/2022, rue de l'Eglise

Seuls 40 % des véhicules respectent la vitesse de 30 km/h mais 85 % ne dépassent pas la vitesse de 40 km/h.

La plupart des grosses infractions ont lieu la nuit et les week-end mais, on constate aussi des infractions dangereuses. Un exemple : samedi 12 février, entre 14h et 14h30, une voiture a monté la rue de l'Eglise avec une vitesse de 64 km/h.



Campagne du 15/12/2021 au 15/02/2022, entrée du village, en provenance de Sarreguemines

81 % des véhicules respectent la vitesse de 50 km/h.

Sur deux mois, quinze véhicules sont entrés dans le village avec une vitesse dépassant les 90 km/h.

Si la plus grosse infraction a eu lieu vers 22h30 (115 km/h), que dire des deux autres qui ont eu lieu à 18h (101 km/h) et à 11h30 (100 km/h).





En place

Extension de l'espace cinéraire

Depuis le 19 décembre 2008, la loi impose aux communes de disposer d'au moins un site cinéraire, destiné à l'accueil des cendres des défunts. La loi précise que cet espace doit être composé d'une zone aménagée pour la dispersion des cendres, dotée d'une plaque d'identification mentionnant l'identité des défunts, ainsi qu'un columbarium pour l'inhumation des urnes funéraires.

La commune possède un columbarium dont les emplacements sont tous occupés.

Il a donc été décidé d'agrandir cet espace cinéraire en proposant de nouveaux emplacements, et de mettre aux normes notre jardin du souvenir.



Fiche technique

Début des travaux : **Novembre 2020**

Fin des travaux : **Janvier 2022**

Financement

Détail des coûts HT	
Columbarium	11 760 €
Mise en conformité	3 240 €
Pavage	6 226 €
Coût total :	21 226 €
Détails des subventions	
Etat (DETR)	3 996 €
CASC (Fond de concours)	4 995 €
Total des subventions	8 991 €
Coût pour la commune	12 235 €

En cours



Rénovation énergétique de nos écoles

« Optimiser l'isolation de nos bâtiments communaux »

Le projet a démarré par une longue phase d'études ! Les portes de l'ensemble du groupe scolaire, qui avaient perdu de leur étanchéité, seront changées encore cet hiver.

Pour rappel, le projet consiste à rénover notre groupe scolaire dans le cadre de la transition énergétique. Plusieurs travaux sont engagés dans le cadre de ce projet :

- Isolation des murs par l'extérieur (école maternelle)
- Isolation des combles et remplacement de la toiture (école maternelle)
- Remplacement des portes à forte déperdition de chaleur
- Traitement de l'air par un système de ventilation double flux
- Réduction de la consommation électrique et thermique
- Protection des fortes chaleurs par l'installation de brises soleil orientables (BSO + portes)

Suite aux différents chiffrages réalisés, le coût du projet a été revu à la hausse. Mais ce type de travaux est hautement subventionné dans le cadre de la politique de relance.



Nouvelle porte et brise-soleil orientable



Fiche technique

Début des travaux : Février 2022

Fin des travaux : Été 2023

Financement

Détail des coûts HT	
Etudes, accompagnement	13 500 €
Menuiserie et brises soleil	38 945 €
Isolation extérieure et toiture	107 113 €
Eclairage, ventilation, etc...	88 832 €
Coût total :	248 390 €
Détails des subventions	
DSIL (France relance)	113 893 €
Région Grand Est (Climaxion)	17 000 €
Département (Ambition Moselle)	45 000 €
CASC (Fond de concours)	22 819 €
Total des subventions	198 712 €
Coût pour la commune	49 678 €



En cours

Création d'une aire de détente à Dieding

« Améliorer la convivialité à Dieding et Zetting »

Cette aire de jeux sera désormais disponible dès le retour des beaux jours.

Pour rappel, après acquisition d'une parcelle à l'arrière de l'église, une clôture a été mise en place pour délimiter le terrain de jeu. Les agrès, choisis par les enfants de Dieding ont été scellés, et un petit terrain engazonné sera parfait pour les jeux de ballon.

Quelques arbres ont été plantés, mais il faudra attendre encore quelques années pour avoir l'ombrage escompté. A l'usage, nous verrons quels équipements supplémentaires il peut être intéressant de rajouter à cet ensemble paysager.



Fiche technique

Début des travaux : Mai 2020

Fin des travaux : Mai 2022

Financement

Détail des coûts HT	
Clôture	6 980 €
Terrain	500 €
Jeux et agrès	4 500 €
Pose des agrès	7 500 €
Sentier piétonnier, portail	5 951 €
Aménagement paysager	4 800 €
Coût total :	30 201 €
Détails des subventions	
Etat (DETR)	13 308 €
CASC (Fond de concours)	4 563 €
Total des subventions	17 871 €
Coût pour la commune	12 330 €

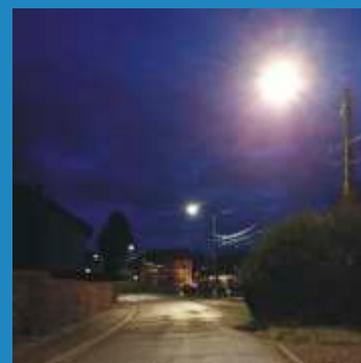


Eclairage public

« Renforcer la sécurité de l'espace public »

La majorité de nos éclairages les plus énergivores ont été changés. Ces nouveaux éclairages sont chacun pilotés par un boîtier qui abaisse de 30% la consommation de 23h à 5h du matin. Nous étudions l'intérêt de changer le reste des éclairages publics qui ne sont pas encore à Led, c'est-à-dire :

- Les lanternes des rues Principales et de l'Eglise,
- Les candélabres des premiers lotissements de Zetting.
- Les éclairages connexes (éclairage du pont, éclairages de l'église, etc)



En projet



Extension du cheminement doux reliant la Pommeraie au village

« Proposer de nouveaux cheminements piétonniers »

En 2020, la commune a choisi de désenclaver le lotissement « La Pommeraie » en réalisant un cheminement doux sur la partie basse du village, permettant ainsi de rejoindre le bas du village sans faire de grand détour.

Nous évoquons déjà la réalisation d'un autre sentier piétonnier qui permettrait de rejoindre la rue de la Forêt de la même manière.

Ce deuxième tronçon permettra de relier la partie sud du village (où un lotissement de 10 parcelles va prochainement voir le jour) à la partie nord, où sont situés le groupe scolaire, l'église, etc.

Fiche technique

Début des travaux : Septembre 2021
Fin des travaux : Juin 2022

Financement

Détail des coûts HT	
Cheminement doux	33 988 €
Eclairage	18 161 €
Coût total :	52 149 €
Détails des subventions	
Amendes de police	18 252 €
DETR	23 467 €
Total des subventions	41 719 €
Coût pour la commune	10 430 €





En projet

Réalisation d'un hangar communal

« Améliorer les bâtiments de la commune »

Les ateliers municipaux sont actuellement situés au sein de la salle Saint Guy, près de l'église Saint Marcel et de la Mairie. Ce bâtiment permet d'abriter le tracteur et le véhicule communal, depuis le départ des pompiers sur Sarreinsming. On y trouve également un espace de travail et un espace de pause. Mais l'ensemble du matériel communal est cependant disséminé dans la commune en divers endroits (école, garage mairie, parking mairie, garage ancienne école à Dieding...).

Ce projet consiste à réaliser un bâtiment qui permettrait de rassembler en un seul lieu tous les équipements de la commune (remorques, citerne, épareuse, pelle, fourche, saleuse, etc.)

Nous avons fait réaliser une esquisse par le C.A.U.E afin d'assurer une cohérence architecturale avec l'église et la salle Saint Guy. Le hangar serait couvert, mais ouvert, n'ayant pour objet que le stockage d'équipements pour la plupart non abrités à cette heure.

Fiche technique

Début des travaux : Mai 2022
Fin des travaux : Octobre 2023

Financement

Détail des coûts HT	
Honoraires architecte	1 550 €
Electricité	3 550 €
Terrassement - Gros oeuvre	40 859 €
Charpente et toiture	23 681 €
Coût total :	69 640 €
Détails des subventions	
Fond de concours CASC	13 928 €
DETR	41 784 €
Total des subventions	55 712 €
Coût pour la commune	13 928 €



Notre épareuse, stockée sur le parking de la mairie



En cours



Lotissement Orée du bois

Les travaux de viabilisation du lotissement démarreront au courant du premier semestre 2022.

Cinq nouvelles parcelles verront le jour, après celles réalisées impasse des Blés, d'une surface comprise entre 7 et 10 ares environ. Une plus grande parcelle, de 11 ares, devra accueillir un petit collectif, selon la réglementation des expansions urbaines. Un petit parking sera réalisé à proximité du groupe scolaire.

L'ancien city stade disparaîtra au profit d'un futur projet qui sera financé par la commune.





En projet

Circuit de randonnées touristiques

En partenariat avec l'association du Club Vosgien et de la Communauté d'agglomération, nous avons étudié la possibilité d'ouvrir un chemin de randonnées pédestres de 4 km environ, reliant le village de Zetting à son annexe de Dieding.

Il permettra de relier deux circuits existants : le chemin des bornes, en rouge sur le plan ci-dessous, et le chemin de halage, en bleu sur le plan ci-dessous.



Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Mettre en valeur le patrimoine historique du village de Dieding, village traditionnel lorrain.
- Mettre en valeur le patrimoine naturel des bords de Sarre.
- Offrir un circuit d'itinérance douce aux randonneurs par la réalisation d'une boucle de 7 km permettant de faire découvrir les particularités et les diversités du paysage de la commune, par un sentier détourné des voies de la circulation automobile.
- Offrir aux habitants de la commune deux possibilités de cheminement doux permettant de relier les deux villages.

Des panneaux explicatifs bilingues permettront de décrire les éléments architecturaux et patrimoniaux de la commune. En effet, le village, d'architecture lorraine typique, nous permet de retracer quelque peu l'histoire des habitants, et leur mode de vie.

Le coût de ce projet est estimé à près de 130 000 €. Le projet ayant un fort enjeu touristique, la communauté d'agglomération va en suivre sa réalisation, le tourisme étant une compétence communautaire. L'aménagement des berges sera notamment réalisé afin de permettre un prolongement de la piste cyclable jusqu'au village de Dieding.



En arrivant sur Dieding, le tracé permettra :

1. De visiter une petite chapelle en pleine nature.
2. De remarquer de petits ouvrages de la Ligne Maginot qui seront rendus visibles, tout en restant condamnés pour raison de sécurité.
3. D'observer la Grand Rue, avec ses usoirs. Plusieurs panneaux expliqueront le patrimoine de ce village.
4. De faire une halte sur la petite place de la Fontaine sur une aire qui sera aménagée.
5. De traverser la Sarre via l'utilisation d'un bac à chaîne et de rejoindre le chemin de halage, soit pour revenir sur Zetting, soit pour continuer sa balade en direction de Wittring ou Siltzheim.



La traversée de la route départementale sera mieux sécurisée

Il faudra particulièrement veiller à la sécurisation de la traversée de la RD33, suivie de la traversée du pont SNCF. Cette portion de route est connue pour la vitesse de passage des véhicules.

Un bac à chaîne permettra la traversée de la Sarre

A défaut de passerelle, beaucoup trop coûteuse, la commune fait le choix de permettre la traversée en « Bac à chaîne ».

Cette solution est déjà utilisée sur de nombreux cours d'eau, dont les caractéristiques sont similaires à la Sarre.



Le principe est simple : il suffit de tirer sur une chaîne pour rapprocher le bac de la rive.

Une fois installé sur le bac, l'utilisation de la chaîne permet de traverser la rivière jusqu'au ponton de l'autre rive.

Le bac sera sorti de l'eau en cas de risque de crues, et pour la période hivernale.



Notre faune : l'Azuré des Paluds

L'Azuré des Paluds est un papillon de jour de la famille des Maculinea. Les Maculinea sont des papillons protégés et extrêmement rares en France et en Europe du fait de leur cycle de vie singulier. On les trouve cependant dans notre commune, notamment grâce à nos prairies humides.

Une espèce menacée d'extinction

L'Azuré des Paluds figure sur la liste rouge des espèces menacées (mention « En danger ») en France.

En Lorraine, les populations d'Azurés connues se maintiennent sur les prairies alluviales des vallées de la Meurthe (54 et 88), de la Moselle (entre Remiremont et Épinal), de la Mortagne, de la Vezouze et de la Sarre.

Le suivi des populations d'Azurés en Lorraine est réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine depuis 1999 sur les différents territoires occupés. En 2020, une quinzaine de prairies seulement sont encore occupées par les Azurés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences, CASC.

Il a été observé à plusieurs reprises sur Zetting.



Le cycle de vie de l'Azuré



Le cycle biologique de l'Azuré est complexe. En effet, le développement de l'espèce est étroitement lié à une plante, la Sanguisorbe officinale et une espèce de fourmi spécifique, la Myrmica!

L'été, la femelle pond ses oeufs sur une plante, dont la chenille, une fois éclos, se nourrit. Par la suite, la chenille abandonne ce régime herbivore et se laisse tomber au sol. Trompées par son odeur et la prenant pour une des leurs, des fourmis transportent la chenille jusqu'à leur fourmilière.

Commence alors la deuxième phase de sa vie : la chenille est nourrie par les fourmis et consomme leurs larves. Au printemps, la métamorphose se déroule dans la fourmilière. Le papillon doit alors rapidement en sortir, pour éviter d'être éliminé par ses hôtes involontaires.



Leur milieu

Si ces papillons sont présents sur les prairies humides de nos territoires, c'est grâce aux pratiques agricoles qui prévalaient jusqu'au milieu du XX^e siècle. La fauche tardive était alors pratiquée et le produit de fauche était utilisé comme fourrage. Ces pratiques permettaient aux espèces de terminer leur cycle de reproduction. Toutes les parcelles n'étaient pas fauchées au même moment, laissant des zones refuges à certaines espèces. Dans ces

conditions, la plante-hôte pouvait se développer et les papillons également. Aujourd'hui, les prairies naturelles sont en recul, principalement menacées par le retournement et la mise en culture, mais aussi par la déprise agricole et l'urbanisation qui gagne petit à petit en surface. Les pratiques agricoles actuelles (fertilisation et fauche précoce) ont également un impact sur la qualité floristique des prairies et de leurs habitants.

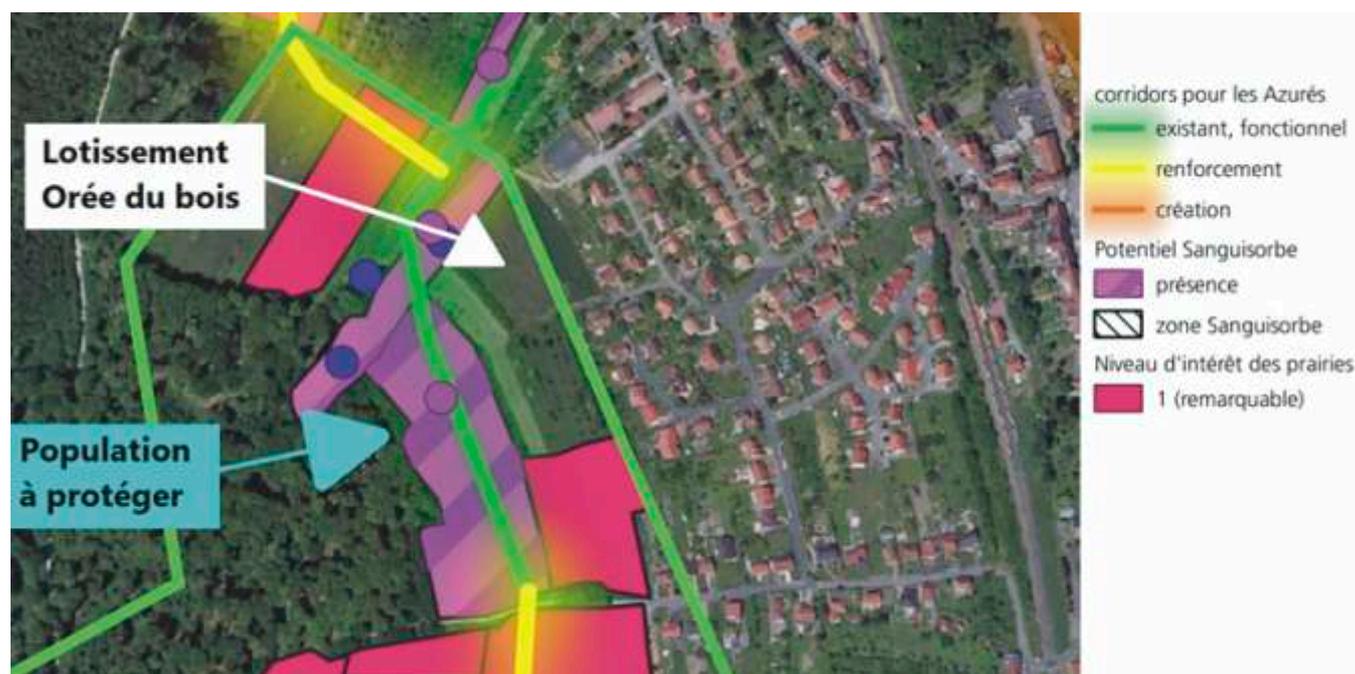
Présence de l'espèce sur notre territoire

Dans le cadre de la trame verte et bleue, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (qui est une association de protection du patrimoine naturel lorrain) et d'autres acteurs encore, ont participé à la définition et la mise en œuvre de la trame en faveur des prairies humides à Azurés liés à la Sanguisorbe.

Sur Zetting, un inventaire a permis d'identifier :

- les populations d'Azuré des paluds,
- les prairies à Sanguisorbe (habitat de l'Azuré des paluds),
- les prairies d'intérêt Biodiversité à protéger afin de favoriser la trame des Azurés,
- et les corridors écologiques indispensables aux déplacements des populations d'Azurés.

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Cet outil d'aménagement du territoire vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, qui permette aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... en d'autres termes, d'assurer leur survie.





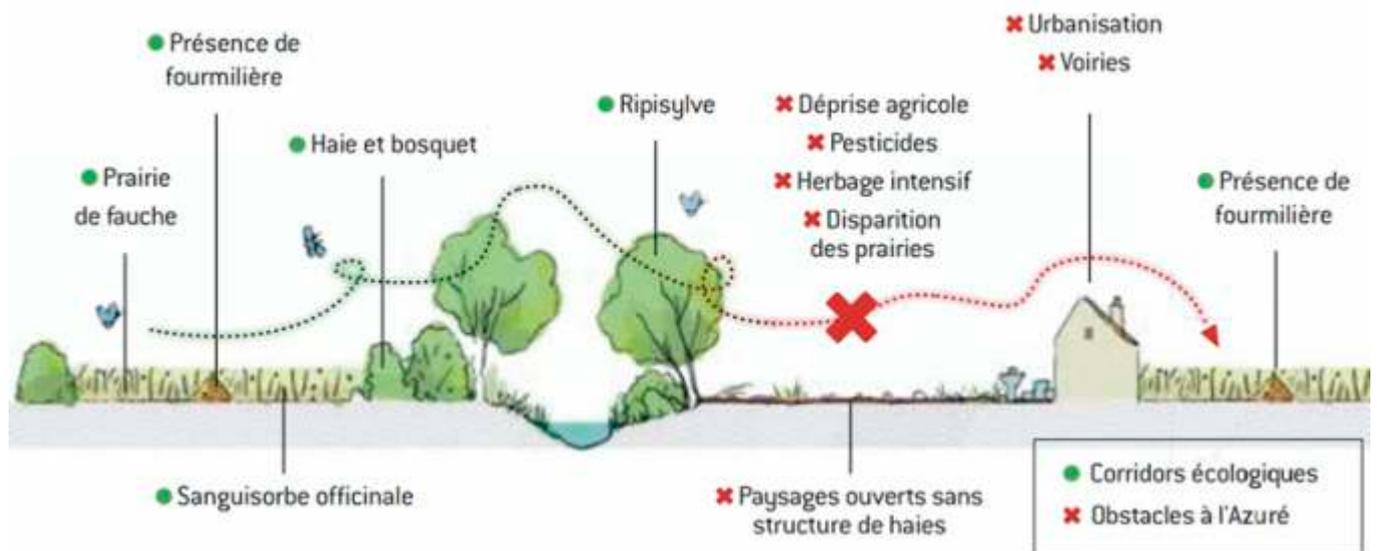
Les actions pour sa préservation

De nombreuses actions vont être menées sur notre territoire, associant différents acteurs (collectivités, associations, agriculteurs).

Adaptation des règles d'urbanisme

Le PLU de la commune de Zetting a été approuvé en mars 2020. La présence de l'Azuré et d'une zone de prairies à Sanguisorbe avaient été identifiées et prises en compte dans le cadre du projet de lotissement « L'orée du bois ». Une frange verte au nord permettra le déplacement de la population Azuré. Le permis d'aménager a été validé par l'Etat et le service instructeur de la CASC.

Les corridors écologiques, composés de bosquets, de haies ou encore de bandes enherbées, permettent le déplacement des Azurés entre les prairies à Sanguisorbe afin que l'espèce puisse continuer à se nourrir et se reproduire.



Prise en compte de l'Azuré dans les projets de sentier pédestre

Sur le secteur de Zetting, un corridor écologique en faveur des Azurés a été identifié devant être « à renforcer » le long du canal des houillères de la Sarre. Un conventionnement entre la CASC et les Voies Navigables de France, VNF, par la mise en œuvre d'une gestion adaptée est envisagée. La commune, par le projet de sentier pédestre reliant Zetting à Dieding, étudiera la possibilité de mettre en place un sentier le long de la Sarre à Dieding. Ce sentier permettrait le réensemencement de la sanguisorbe afin de guider l'Azuré vers ses noyaux de biodiversité et d'accomplir son cycle.

Sensibilisation du monde agricole à la préservation de l'espèce

La protection de l'Azuré passe également par la gestion agricole. Nos exploitants ont accepté de signer une

convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (C.E.N.) qui propose un cahier des charges de gestion en faveur de l'Azuré.

Utilisation des réserves foncières de la commune dans la mise en place de corridor

La commune, de son côté, envisage la mise en place d'un bail emphytéotique avec le CEN sur les prairies de propriété communale.

Enfin, la municipalité organisera prochainement une opération visant à semer de la Sanguisorbe sur les zones à renforcer dont elle est propriétaire, notamment sur le verger au Nord du futur lotissement « Orée du bois »



Replantation de chênes en forêt

L'année 2018, la plus chaude jamais enregistrée en France, a été marquée par un stress climatique très important de juin à octobre qui a entraîné un dépérissement brutal des hêtres. Les symptômes apparaissent sur ces arbres : branches mortes, dégradation des cimes, suintements sur les troncs ou encore rougissement-jaunissement des feuilles. Les arbres fragilisés sont alors vulnérables face aux bioagresseurs tels que le scolyte du hêtre. Depuis cette date, l'augmentation des températures, la diminution des pluies estivales et l'augmentation des périodes de sécheresse en été ont provoqué des dépérissements sur toute la grande région.



Si ce phénomène existe depuis longtemps, les sécheresses répétées de ces dernières années ont condamné une quantité importante d'arbres. Si ces conditions persistent le hêtre ne sera plus viable en plaine dans le Grand-Est. C'est le cas de la forêt de Zetting.

Il n'y a pas de solution au dépérissement du hêtre. Une fois la cime ou le tronc atteint de certains symptômes, l'arbre est condamné. Notre forêt constituée principalement de hêtres, sera peu résiliente aux sécheresses à venir et nous la verrons disparaître si rien n'est fait. Nous préférons régénérer notre forêt par de nouvelles espèces qui sauront s'adapter aux évolutions du climat.

Pour financer cette transformation, il nous faut valoriser le bois avant dépréciation. En laissant la maladie se propager, le bois finira par ne plus pouvoir être utilisé comme bois d'œuvre et perdra de sa valeur. Il est donc

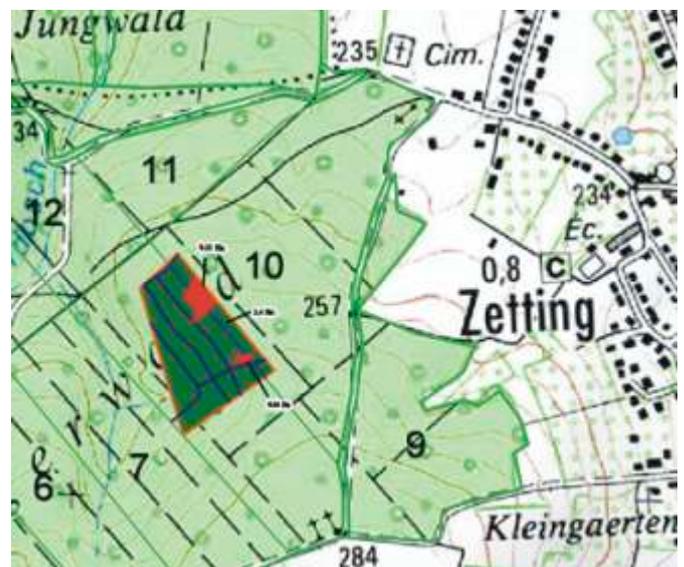
nécessaire de procéder à l'abattage de l'arbre. Quelques arbres pourront cependant être laissés sur pied au titre de la biodiversité, en servant de refuge aux animaux tout d'abord, puis d'apport de matière organique quand viendra le temps de sa décomposition. D'autres arbres seront eux coupés pour des raisons de sécurité.

Au final, ce sont de nombreuses coupes claires qui sont observables sur notre massif.

Afin de reboiser au plus vite, nous avons répondu avec l'aide de l'ONF à un appel à projet de l'Etat.

En 2022, c'est près de 4 000 plants de chêne pubescent qui seront replantés sur la parcelle 10, engrillagés pour les protéger du gibier.

Détail des coûts HT	
Travaux de replantation et cloisonnement	38 354 €
Ingénierie	9 137 €
Coût total :	47 490 €
Détails des subventions	
Etat (France Relance)	26 025 €
CASC	10 733 €
Total des subventions	36 757 €
Coût pour la commune	10 733 €





Repas des Séniors

Comme le traditionnel repas n'a pas pu se faire, notre salle socio-culturelle étant fermée pour cause de pandémie.

M. le Maire en concertation avec les conseillers, a demandé à notre restaurateur de lui faire quatre propositions de menus.

Puis, nos anciens ont eu chacun une lettre dans laquelle ils pouvaient choisir le menu de leur convenance et s'ils souhaitaient venir chercher leur repas au « Chalet » ou être livrés à domicile.

L'équipe municipale a, quatre dimanches de suite, travaillé de tout son cœur et de toutes ses forces pour assurer les distributions. Vous avez été nombreux à répondre.

C'était un succès, mais notre vœu premier reste la convivialité d'un repas pris ensemble, le plaisir de se retrouver tous autour d'une même table et peut être faire quelques pas de danse.

Espérons fort que dans quelques temps nous puissions à nouveau nous réunir dans notre belle salle.

Un grand merci à notre restaurateur Jakub et son équipe qui vous ont concocté les bons repas.



Commémoration du 11 novembre



Nous n'avons pas de dépôts de gerbes en 2020

Cette année, les enfants de nos écoles sont venus, accompagnés de leurs enseignantes pour lire des textes et chanter la Marseillaise avec l'ensemble des personnes présentes. C'est toujours un moment très émouvant.

Fêtes et cérémonies



Maisons fleuries

Le Jury des maisons fleuries a pu faire son tour du village afin de noter les maisons si joliment décorées.

Même si ce fut une année difficile en fleurissement, beaucoup de personnes avaient fleuri le devant de leurs maisons.

A Zetting nul besoin de s'inscrire en mairie pour participer. Le Jury traverse toutes les rues de nos deux villages et toutes les années nous découvrons de nouveaux lauréats.

Nous nous aidons d'une grille de notation et en fin de matinée, autour d'un repas nous mettons nos notes en commun et la moyenne est faite. Les maisons sont classées en fleurissement normal ou restreint. Il faut savoir que certaines personnes n'ont pas le même espace devant leur porte pour fleurir et pourtant elles se donnent



beaucoup de mal et nous souhaitons encourager cet effort aussi.

On note douze fleurissements normaux, six fleurissements restreints, en tout dix-huit primés par la commune en association avec les arboriculteurs. Nous avons aussi opté pour que la somme remise soit identique pour les dix-huit meilleurs et petite confidence, les notes sont très serrées.

Un grand merci à toutes les personnes qui, par leurs belles fleurs, contribuent à l'embellissement de nos villages. Un plus pour notre commune quand le Jury des Villes et Villages Fleuris passe. Sont hors concours les personnes ayant été primées trois années de suite. En 2021, Mme Kalis Fabienne, Mme Klam Simone, Mme Meyer Natacha, Mme Mertz Audrey, Mme Rohr Béatrice.

GRILLE DE NOTATION CONCOURS "MAISONS FLEURIES"

Commune de ZETTING

nom prénom	adresse complète	Fleurissement restreint - R	Les Fleurs		Propreté et entretien 2 pts	Harmonie de l'ensemble 8 pts	TOTAL SUR 20
			Choix des couleurs 5 pts	Diversité des variétés 5 pts			

Lauréates fleurissement 2021

Mme BORDONNE Marie-France
Mme DUBOCQUET Sylviane
Mme HAMM Carinne
Mme HEITGER Florentine
Mme HEISCHLING Monique
Mme HEITZ Chantal

Mme HOFFMANN Adèle
Mme HUTH Isabelle
Mme KLEIN Marie-Claire
Mme KOENIG Martine
Mme MEISER Ute
Mme MEYER Marie Jeanne

Mme MEYER Martine
Mme MEYER Laure
Mme MEYER Véronique
Mme MULLER Betty
Mme SCHLEGEL Katia
Mme STUNER Katia



Le jury

Mme LETT Martine
Mme KALIS Fabienne
Mme PEIFFER Michèle
M. HELMER Jean-Paul
M. BADARIOTTI Christian

Nos employés communaux

M. PRENAT Gaëtan
M. FRANCK Anthony



Ecole maternelle

Classe dehors

Cette année plus que les précédentes, la classe dehors a été appréciée des élèves. Une à deux fois par mois, les enfants sortent de l'espace clos de l'école, pour faire classe à l'extérieur.

Dans la nature, les enfants développent tous les sens et leur corps dans la globalité. Ils apprennent par eux-mêmes et ressentent une certaine liberté. Par tous les temps, l'école dehors est appréciée. Réaliser un tableau sur la neige à la manière de l'artiste Pollock, créer des visages pour nos arbres, fabriquer des mangeoires à oiseaux avec des pommes de pin, confectionner un sapin pour finir l'année 2021, sont des occupations valorisantes.







Ecole maternelle

Cadeau de fin d'année

La municipalité a offert un livre à chaque élève de l'école pour finir l'année scolaire en beauté.



Sortie au ranch des bisons

La maternelle de Zetting s'est rendue au Ranch des bisons de Petit-Réderching pour sa sortie de fin d'année. Au programme : safari au milieu des bisons, tir à l'arc, maquillages indiens et peinture naturelle (à base de betterave, curry, café). Une très belle journée !



Visite de Saint Nicolas



Ecole élémentaire



En janvier 2021, les élèves ont profité de la neige pour faire des glissades pendant la récréation.



L'homme poubelle, alias Laurent Barthel, est intervenu dans les classes pour inciter les enfants à réduire leurs déchets.



Incontournable carnaval

Nettoyage de printemps



Les enfants ont été sensibilisés à la propreté du village et ont ramassé les déchets autour de l'école.



La vie du village

L'association *Les concerts de poche* est intervenue dans notre école. Le projet a permis aux élèves de participer à un atelier musical et d'écouter un concert donné par Emmanuel et Marc Coppey, respectivement violoniste et violoncelliste.



Lundi 21 juin : ateliers à la bibliothèque de Zetting sur le thème des fleurs et des abeilles. Les enfants de la classe de CP ont pu participer à trois ateliers : Mme Hoffmann, apicultrice de Dieding est venue présenter le fonctionnement de la ruche ; les enfants ont planté des fleurs avec les ouvriers communaux et ils ont découvert des livres sur les fleurs à la bibliothèque.

Un nouvel outil est apparu dans notre école : les tablettes. Une autre manière de travailler qui ravit les élèves.



Ecole élémentaire



11 novembre 2021 : les enfants ont participé aux commémorations de l'armistice de 1918. La classe de CE1/CE2 a déposé une couronne fabriquée en classe.



Rentrée scolaire



Visite de Saint Nicolas



Le périscolaire est géré par l'association des PEP LOR'EST.

Cette année encore, le fonctionnement a été perturbé par la crise sanitaire du covid 19. Toute l'équipe s'est investie pour pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions, tout en respectant le protocole sanitaire.

Le projet pédagogique du périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022 est : « Ensemble, protégeons la planète ».

Tout au long de cette année, les enfants seront sensibilisés

aux gestes du quotidien qui permettront de protéger notre planète. Ils apprendront entre autres, à limiter le gaspillage alimentaire, à respecter le matériel mis à leur disposition, à économiser l'énergie et l'eau, au recyclage des déchets ou encore à transformer des objets pour en trouver une nouvelle utilité...

Pour cela, les animatrices proposeront différents ateliers ludiques et pédagogiques.

Hiver 2021 : « Mystère sur la banquise »

Tout au long de cette semaine, les enfants recevaient des messages téléphoniques d'Anouck, une jeune fille de la tribu des Inuits. Anouck était très inquiète de voir la glace de sa banquise fondre tous les jours un peu plus, elle vit au Pôle Nord. À l'aide d'activités scientifiques, les enfants en ont déduit que la cause de cette fonte était due au réchauffement climatique et qu'il fallait agir.



Printemps 2021 : annulé à cause de la crise sanitaire liée au covid 19

Été 2021 : « l'île aux aventuriers »

Durant les trois premières semaines de vacances du mois de juillet, les enfants se sont mis dans la peau d'un aventurier. Ils ont réalisé des activités créatives, scientifiques ou sportives.

Nous avons visité la « chèvrerie de l'est », les enfants ont découvert la spécificité de ses animaux, ainsi que la traite des chèvres et la confection du fromage.





Nous étions également à la « ferme de Mariembourg ». Cette ferme possède une grande diversité d'animaux que les enfants ont pu découvrir, nourrir et même manipuler. Ils ont également fabriqué de la farine à l'aide d'un moulin à café. Ils étaient aussi très impressionnés par l'efficacité du travail des chiens de berger, qui nous ont offert une magnifique démonstration.



Automne 2021 : « la forêt fantastique »

Les vacances d'automne nous ont porté dans un monde imaginaire et féérique. La forêt de Zetting s'est transformée en un endroit magique où vivent différentes créatures fantastiques, les enfants y ont découvert des fées, des trolls, des elfes... Ils ont également fabriqué un dragon géant qui a pris vie durant la nuit. Il en a profité pour s'enfuir dans la forêt et nous a laissé des indices pour que l'on puisse le retrouver. À notre grande surprise, il avait fabriqué son nid.



Le prochain centre de loisirs se déroulera à Rémelfing du 7 au 11 février 2022.

Les inscriptions sont ouvertes pour tous les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la directrice au 06 29 20 58 22.

Courriel : periscolaire.remelfing-zetting@peplorest.org



L'abus de lecture est recommandé pour la santé !

C'est encore une année marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle nous avons à nouveau dû composer une nouvelle partition. Malgré cela, le livre garde toujours ses titres de noblesse et nos usagers sont toujours fidèles à notre bibliothèque qui est devenue un lieu fédérateur, intergénérationnel.

Au plaisir de découvrir les nouveautés, malgré un budget à la baisse, le plaisir de nous retrouver a permis de tisser de nouveaux liens et de nouvelles opportunités. Parmi celles-ci, en juin, l'école primaire avec Mme Royer, enseignante, a participé à un après-midi autour d'albums jeunesse parlant des abeilles et des plantes qu'elles pollinisent. Anne Hoffmann, apicultrice du village, en a profité pour présenter sa passion de la ruche.

Autre moment fort, pour la 4^e édition, la sortie champignons, organisée par Gilles Weiskircher, mycologue et bénévole à la bibliothèque, avec sa traditionnelle balade en forêt et son exposition de champignons.

Nous avons été également sollicités par le périscolaire de Rémelfing pour lui sélectionner une série de livres autour des créatures fantastiques que l'on peut rencontrer dans une forêt merveilleuse et magique.

Ainsi, notre fonds assez bien fourni, permet à tous ceux qui le souhaitent de compléter leurs connaissances par des documentaires variés et cosmopolites ou récits pour une totale détente, bien nécessaire, ces derniers temps.

La réduction des horaires depuis l'automne n'a pas freiné nos usagers.

Bien au contraire, nous enregistrons de nouveaux venus de villages environnants, étonnés par la diversité proposée par notre petite bibliothèque. N'oublions pas que parmi nos bénévoles, nous avons des spécialistes du bien être personnel, des fans de BD en tous genres, nos jeunes participent à enrichir le fonds mangas et littérature jeunesse et même dys, alors que nos grands-mères nous dénichent des pépites sur la littérature du terroir. Nous faisons également, deux fois par an, le plein de nouveautés : thriller, Goncourt, histoire, sentimental, science-fiction... Il y en a pour tous les goûts!

Nous espérons pouvoir, dès que la situation s'améliorera, ouvrir à nouveau le lundi et vous invitons à nous retrouver...

Bibliothèque
2 rue Principale
57200 ZETTING
07 70 60 74 44

Horaires d'ouverture :

- Lundi et mercredi de 15h à 18h
- Premier samedi du mois



Conditions de prêts :

L'abonnement est valable un an. Il est gratuit pour les moins de 18 ans, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA et personnes handicapées (sous conditions de présentation des justificatifs).

- 5 € pour un abonnement adultes imprimés
- 10 € pour un abonnement multimédia

L'abonnement est valable sur tout le réseau de la CASC.

Un service de prêt inter-bibliothèques est à votre disposition.

Click & collect : réservez en ligne sur : <http://mediatheque-agglo-sarreguemines.fr>



Cèpes, girolles, coulemelles, chanterelles,... les trésors de la forêt zettingeoise !

Le 31 octobre s'est déroulée la 4^e journée du champignon, animée par Gilles Weiskircher, mycologue de l'association nature Alsace Bossue et membre bénévole de la bibliothèque de Zetting.

Au programme le matin, une sortie en forêt de Zetting avec la participation d'une trentaine de participants. Gilles Weiskircher a commenté la récolte composée de plus d'une quarantaine d'espèces différentes. Certains bons comestibles comme la craterelle sinueuse ont été trouvés. À cette occasion, le mycologue a expliqué aux participants la méthodologie de détermination et les règles de prudence.

L'après-midi, la récolte a été exposée à la bibliothèque de Zetting où le mycologue était présent pour répondre aux questions du public et expertiser les paniers de récolte.





Malgré le mauvais climat de l'année 2021 avec des intempéries à répétitions, nous avons quand même pu ouvrir l'atelier de fabrication de jus de pommes, grâce aux floraisons de certaines variétés tardives qui ont pu être sauvées des gelées et des pluies. Nous avons pu transformer 7670 kg de pommes dont 2600 kg récoltés par les membres du comité.

Nous nous sommes réunis le 27 août pour notre assemblée générale pour une nouvelle composition du comité. Deux membres du comité sont sortis remplacés par Gwenaëlle Dassonville et Denis Dubocquet.

Le vice-président Jean-Paul Helmer a été élu président.



Taille d'hiver chez M. et Mme Buhr



Nos activités

Fabrication artisanale de jus de pommes mis en bouteille ou cubi de 5 litres.

Cours de taille, formation arboricole, formation à la distillation sont proposés aux adhérents.

La distillation de sa propre récolte.

Composition du nouveau comité

Président :	Jean-Paul Helmer
Vice-présidente :	Gwénaëlle Dassonville
Trésorier secrétaire :	Lahcène Nachi
Trésorier Adjoint :	Laurent Muller
Assesseurs :	Rohr Jean-Claude Ghazzale Mohamed Bernard Meyer Patrice Heischling Patrice Kaluza Denis Dubocquet.
Réviseurs aux comptes :	Daniel Dross Phillippe Gambs



Club Concorde



Cadeau de fin d'année

« Le Concorde » est un club d'épargne qui se veut à la fois traditionnel dans son mode de fonctionnement mais également et surtout dynamique par les manifestations que nous organisons.

Notre siège se trouve au « Chalet de Zetting ». Vous pourrez nous y rencontrer à l'occasion de notre levée mensuelle pour partager un moment de convivialité.

Comment ça marche ? Facile ! Lors de l'inscription à notre club, un numéro vous est attribué. Chaque mois, vous déposez dans votre compartiment numéroté une somme minimum de 5 €. En fin d'année, les fonds économisés vous seront restitués afin d'agrémenter les fêtes de Noël.

Auons-le humblement, l'épargne n'est pas notre but principal, mais le prétexte à quelques activités et sorties festives. Aussi, nous comptons bien reconduire la soirée « Night Fever » et la brocante, qui sont l'occasion pour nous de réunir les gens, de partager et plus largement de s'amuser ensemble.

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous trouver, soit lors de nos levées mensuelles, soit sur le site web de la commune.



Découvrez notre nouvelle collection
pour homme & femme
dans votre magasin :

ESPRIT

10, rue de la Chapelle
57200 Sarreguemines





AS Zetting

Bilan de l'année

Après deux saisons blanches du fait des mesures sanitaires, l'AS Zetting a entamé cette 62^e saison avec un effectif un peu amoindri. Les résultats sportifs des deux équipes seniors entraînés par Ludovic DEIDDA sont en deçà de nos attentes. À la trêve, elles se trouvent actuellement dans la deuxième partie de classement.

La préparation d'avant saison fût pourtant bonne et les premiers résultats furent encourageants. La victoire 4 à 0 contre le FC Lemberg-St Louis (club évoluant une division au-dessus de l'AS Zetting), en coupe de Moselle, le 12 septembre dernier, en est un bon exemple.

Le hasard du calendrier (les matchs contre les concurrents directs ayant été reportés à 2022), la jeunesse de l'effectif et le manque de repères après une si longue coupure de deux années, ont probablement été les causes des contre-performances mais le groupe senior s'appliquera au mieux dans la deuxième partie de saison pour relever le niveau.

En ce qui concerne les équipes de jeunes, l'AS Zetting, l'US Rémeffing, l'ES Sarreinsming/Blies Ebersing et le CS Wittring ont créé en 2018/2019 une structure commune pour permettre aux jeunes joueurs du Val de Sarre de pratiquer le football dans de bonnes conditions. Cette structure qui s'appelle « Jeunesse Val de Sarre » permet aux catégories de U6 à U11 d'évoluer au sein de nos villages.



Pour tout renseignement concernant l'AS Zetting veuillez contacter :

- David MEYER (Président) : 06 72 49 62 89
- Gaëtan ROHR (Vice-président) : 06 42 00 73 51
- Pierre BECKMANN (Secrétaire) : 06 31 28 43 30
- Céline MULLER (Trésorière) : 06 76 54 11 30





Manifestations

Les conditions sanitaires n'auront pas permis le maintien de la grande majorité des événements de l'AS Zetting. Seul le tournoi « Tout Le Monde Joue Au Football » et son tout premier « Festival de Bières Artisanales et son marché du terroir » ont pu avoir lieu en 2021.

Ce premier festival de bières artisanales situé au sein du village a suscité un véritable engouement. Les visiteurs ont pu découvrir, dans une ambiance festive, une multitude de brasseries artisanales, des producteurs ainsi que des artisans locaux. Au total, 14 brasseries étaient représentées pour un total d'environ 40 bières différentes. Ce weekend animé tout du long par Jacky Melody était aussi l'occasion d'assister à deux démonstrations de « Country Valley » de Zetting ; d'un concert de la chanteuse Laurène Stenger et du « Spectacle du Feu » par la compagnie des arts du cirque et de la rue, les « C'esT pAs nOus ».



Au programme en 2022

- Soirée Couscous : 09/04/2022
- Tout le monde joue au football : 03/07/2022
- Festival de la Bière : 30/07/2022 et 31/07/2022
- Nouvel An 2023 : 31/12/2022

L'Association Sportive de Zetting, ses joueurs et dirigeants vous souhaitent une très bonne année 2022 et espèrent vous revoir très bientôt !



**« Grâce à votre générosité, la vente des brioches de l'amitié a permis de récolter la somme de 670 € reversée à l'AF AEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de la région de Sarreguemines).
Merci aux membres de l'AS Zetting. »**





Country Valley se remet en selle

Depuis le 10 juin 2021, suite à près de quinze mois d'interruption consécutive à la situation sanitaire, les membres de l'association Country Valley ont repris le chemin de la salle socio-culturelle afin de s'adonner à leur passion, la danse country.

C'est le 31 juillet et le 1^{er} Août, à l'occasion du festival des bières artisanales et du marché du terroir organisés par l'AS ZETTING, que nous avons, avec énormément de plaisir, fait notre retour sur scène pour notre première démonstration après Covid.



Le 19 septembre, une journée récréative avec barbecue a fait l'unanimité et a enchanté le nombre restreint de membres présents. Nous avons ressenti une certaine frilosité face à la pandémie, malgré les règles sanitaires mises en place pour l'occasion, et qui s'appliquent également lors de nos cours.



L'assemblée générale, s'est déroulée le 7 octobre en présence d'une quarantaine de membres et portait sur les deux dernières saisons de 2019 à 2021. Malgré une gratuité des cotisations pour la saison 2020-2021, le bilan financier reste très positif. A son issue, le comité a été réélu à l'unanimité.



Le 3 décembre, la fête de Noël a remporté un vif succès, avec une participation importante des membres du club et de leurs conjoints.

Grâce à une vaccination massive et au respect des gestes barrières, nous espérons pouvoir maintenir nos projets pour l'année 2022, tant pour nos manifestations internes, que pour celles ouvertes au public.

Sont d'ores et déjà actées, le 3 avril 2022, une après-midi CD, dont les bénéfices seront intégralement reversés au Conseil de Fabrique de ZETTING et, le 24 septembre, une soirée dansante animée par les « Country Wind ».

Nous espérons également pouvoir à nouveau participer aux manifestations country des autres clubs du secteur, ô combien, plaisantes et qui nous ont terriblement manqué.





Le club compte actuellement pour la saison 2021/2022 une cinquantaine d'adhérents actifs, dont la fourchette d'âge se situe entre 9 et 80 ans et le comité souhaite accueillir de nouvelles recrues. Afin de permettre à chacun de tester la danse country, ainsi que l'ambiance chaleureuse et conviviale du club, les trois premières séances sont gratuites. Marie-Andrée PERSICO-JUNG a rejoint les équipes qui dispensent les cours de danse. Marcelline WEBER et Virginie STUNER, enseignent les cours débutants les mardis de 19h à 21h, et Jacky ALBERT les cours confirmés les jeudis de 19h30 à 21h30.



Afin de synchroniser les pas avec les clubs nationaux et internationaux, nos coachs participent aux ateliers de danses dispensés par l'Interclub du Grand Est.

Comité

Présidente :

- Estelle DEL BIANCO

Vice-Présidente

- Tiphonie ROUSSEAU

Trésorière

- Martine LOHMANN

Trésorière adjointe

- Sylvie BLETSCH

Secrétaire

- Anne SCHLEGEL

Secrétaire adjointe

- Anne KREMER

Assesseurs

- Jenny MEYER
- Marcelline WEBER
- Virginie STUNER
- Carlo DEL BIANCO

Contact

Pour tout renseignement, rendez-vous à la salle socio-culturelle en début de cours, ou s'adresser à :
Estelle DEL BIANCO
Tél: 07 71 71 66 71
Marcelline WEBER
Tél: 06 32 79 39 01
Courriel :
countryvalley57905@outlook.fr

COUNTRY VALLEY ZETTING
APRES MIDI CD
à la salle socioculturelle de Zetting
à partir de 14h00 ouverture de la salle à 13h30

Dimanche 03 Avril 2022
BENEFICE REVERSE INTEGRALEMENT AU CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE DE ZETTING
VENEZ EN NOMBRE SOUTENIR NOTRE PATRIMOINE

ENTREE 6 €
(*Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans)

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Réservations :
countryvalley57905@outlook.fr

ou par téléphone:
Estelle DEL BIANCO 07 71 71 66 71
Marcelline WEBER 06 32 79 39 01

Par respect pour le club qui vous accueille veuillez ne pas apporter vos propres consommations !
Dans le souci de préserver l'environnement, n'oubliez pas d'afficher votre cas de bacson et de ne le jeter que sur le site public.



En 2021, les conditions sanitaires n'ont malheureusement pas permis aux Conseils de Fabrique de Zetting et Dieding de renouveler le repas paroissial qui avait rencontré un franc succès en 2020.

Nous savons que vous serez nombreux à venir soutenir notre patrimoine tout en partageant ce moment de convivialité. Les bulletins de réservation ont été distribués dans vos boîtes aux lettres la première quinzaine du mois de janvier.

Sous réserve de la situation sanitaire, l'association Country Valley de Zetting, organise le 3 avril 2022 une après-midi CD, dont les bénéfices seront intégralement reversés au Conseil de Fabrique de Zetting. Nous tenons à remercier les organisateurs pour leur engagement et leur générosité.

D'importants travaux entraînant des dépenses conséquentes sont nécessaires afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions au sein de notre belle église. Aussi, la mise en conformité de l'installation électrique, de la centrale de commande des cloches, la réparation du chauffage etc... sont à l'ordre du jour et figurent dans nos prévisions budgétaires.

Nous tenons à remercier nos généreux donateurs qui nous ont déjà soutenus depuis la distribution des enveloppes d'appel aux dons de participation aux frais d'entretien et de chauffage de l'église et remercions

d'avance tout ceux qui souhaitent encore apporter une aide charitable.

Vos dons ouvrent droit à une déduction fiscale de 75%, sur présentation d'un reçu qui vous est fourni par la secrétaire du Conseil de Fabrique. Ainsi en 2022, pour 100€ de dons versés, vous récupérez 75€ en déduction d'impôts.

Nous tenons à vous rappeler que les membres du Conseil de Fabrique sont, au même titre que la chorale et les équipes de nettoyage de l'église, des bénévoles désintéressés, qui ne touchent aucune rémunération et ne tirent aucun profit de leur fonction.

Le conseil de fabrique tient à remercier de tout cœur les bénévoles engagées dans les équipes de nettoyage de l'église pour leur dévouement et leur courage.

Stéphanie Gross, Christiane Jantzen et Raymonde Schwartz ont quitté l'équipe cette année. C'est par une belle plante fleurie que nous avons tenu à leur témoigner notre reconnaissance pour toutes ces années, où appliquées et méticuleuses, elles ont participé à faire de notre église un lieu que tous les visiteurs peuvent apprécier.

Nous profitons pour lancer un appel aux paroissiens de bonne volonté pour remplacer les bénévoles sortants qui vont tant nous manquer.



Un grand «MERCI» aux membres du Conseil de Fabrique qui rendent, tout au long de l'année, l'église attrayante par un fleurissement réalisé avec goût selon les saisons. Comme le veut la tradition, ils ont encore joliment décoré le sapin et installé la crèche la semaine précédant le premier week-end de l'aveit.





Remise de diplôme à Arthur et Madeleine le 19/09/2020

Le 19 septembre 2020, un diplôme signé par le Pape François a été remis à Arthur Branstett et à son épouse Madeleine, qui montrent depuis de nombreuses années un engagement volontaire et bénévole, un dévouement et une assiduité sans faille au sein de notre paroisse, l'église Saint Marcel de Zetting. Monsieur Branstett Arthur a oeuvré au sein du Conseil de Fabrique de 1978 à 2006. Lecteur depuis 1965 c'est toujours avec le même entrain qu'il lit les textes bibliques lors de nos offices religieux. Son épouse Madeleine est un pilier de la chorale qu'elle a intégrée à l'âge de 11 ans, et à laquelle elle reste assidue depuis maintenant 73 ans

Enfants de Choeur, servants de messe



Tom seul enfant de chœur de ZETTING attend avec impatience du renfort

Ces dernières années les servants de messe étaient plutôt nombreux. Dernièrement, la majorité d'entre eux ont atteint la limite d'âge et de ce fait, nous sommes à la recherche de garçons et filles volontaires pour prendre la relève et assister le prêtre lors des célébrations les jours de messe à Zetting, le samedi soir ou le dimanche matin.

Ces enfants font également la tournée des rois mages à l'Épiphanie, premier week-end de janvier et les crécelles à Pâques pour remplacer les cloches, qui selon la tradition, partent à Rome.

L'argent qu'ils récoltent grâce à la générosité des villageois, et qui revient intégralement aux enfants de cœurs, sert à financer un voyage organisé par l'ensemble des paroisses du Val de Sarre à destination d'Europa Park, dès que les conditions sanitaires le permettront. C'est bien sûr avec impatience que les enfants attendent ces moments de partage et de gaieté.



Conseil de Fabrique de Dieding

En Alsace-Moselle, le Conseil de Fabrique assure la gestion financière de la paroisse et l'entretien de l'église. Il a été créé par un décret de Napoléon en 1809. Il est aujourd'hui une particularité du droit local.

Dans les petites paroisses, il est constitué de cinq membres, élus par les membres du conseil et agréés par l'évêque. Le Conseil de Fabrique de la paroisse de la Sainte Trinité de Dieding existe depuis 1846, peu de temps après que l'église devienne annexe vicariale puis paroisse autonome.

Depuis le 10 avril 2021, une nouvelle équipe assure la gestion de la paroisse. Outre le maire et le curé qui sont membres de droit, le nouveau Conseil de Fabrique est constitué de Solange Schoettel, Présidente, Martine Lett, secrétaire, Marie-Anne Riss, trésorière, Peifer Michèle et Gilles Weiskircher, membres. La nouvelle présidente a vivement salué et félicité le président sortant, Bernard Klein, pour son dévouement et service au sein de la paroisse. Bernard reste par ailleurs un bénévole très actif qui fait profiter l'équipe de son expérience et de ses connaissances. Son épouse Monique entretient avec minutie le linge de messe.

La nouvelle équipe s'est tout de suite mise au travail et à eu à cœur de dynamiser et embellir la paroisse. Ainsi, depuis mai, le groupe de prière de Zetting se réunit désormais chaque semaine dans l'église de Dieding. Pour la première fois de son histoire, l'église a fait l'objet d'une



visite guidée lors des Journées Européennes du Patrimoine. L'équipe a rénové également les statues de la crèche qui ont presque 100 ans, organisé le 23 décembre une messe de Noël avec les enfants. Elle accueille le groupe de prière tous les mercredis et va organiser des veillées de prières chaque vendredi, du 5 mars au 8 avril, sous la direction de l'organiste Jean-Philippe Barthel. Le nouvel orgue sera inauguré le 24 avril à l'occasion d'un concert.

L'équipe accueille avec bienveillance toute personne désirent s'impliquer dans le fonctionnement de l'église.



Préparation de la crèche



Sapeurs Pompiers

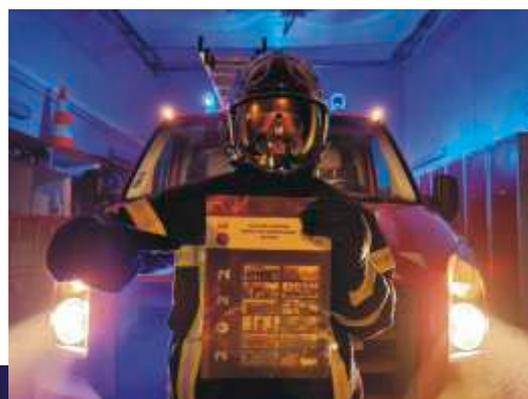


Pour la deuxième année de regroupement de nos trois villages, Sarreinsming, Rémelfing et Zetting, nous avons réalisé plus de 100 interventions sur l'année 2021. Ce qui est un chiffre honorable lorsque l'on connaît le nombre d'interventions réalisées par nos Unités Opérationnelles respectives avant le regroupement. Durant cette année 2021 nos rangs se sont renforcés par l'arrivée de trois nouvelles recrues tandis que deux autres devraient nous rejoindre début d'année 2022.

Ce nouveau souffle a créé un engouement plus important pour la vie du centre, raison pour laquelle nous avons créé l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Sarre qui regroupe les pompiers de nos trois villages. Nous avons également fait pour la deuxième année consécutive, nos propres calendriers qui ont été distribués sur les trois communes.

Dans le Corps des Sapeurs-Pompiers, c'est l'union qui fait la force, alors n'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples renseignements sur l'engagement de sapeur-pompier volontaire ou pour intégrer notre Unité Opérationnelle et partir en intervention à nos côtés.

Vous pouvez nous contacter sur notre page Facebook : @Pompiers de Sarreinsming, Rémelfing et Zetting ou sur Instagram : @sp_sarreinsming





Un club bien dynamique

Deux fois par mois, le jeudi en début d'après-midi, les séniors se retrouvent pour se divertir, en jouant à différents jeux : belotte, « ne te fâche pas » loto. C'est un moment de partage, de convivialité qu'aucun ne raterait. Retrouvailles clôturées par un goûter dont les gâteaux sont faits maison.

Un dimanche par mois sont fêtés les anniversaires autour d'un repas, suivis de jeux et de chants.

En fin d'année, un repas de Noël est organisé où tous entonnent d'une même voix les traditionnels chants de Noël français et allemands.

Avec la pandémie, quelques rendez-vous ont dû être annulés et ce fut bien regrettable.

Dans l'espoir de jours meilleurs, les membres de l'amicale font appel à l'ensemble des habitants de nos villages pour les rejoindre.



Tric and Brod



Tric and Brod est une toute nouvelle association présente sur Zetting.

Si vous avez envie de vous initier au tricot, à la broderie, au crochet ou à toute autre activité d'aiguilles, cette association est faite pour vous.

C'est également l'occasion d'échanger des savoirs sur ce type de loisir avec des membres plus confirmés dans ce domaine, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'association se retrouve un mercredi sur deux, de 15h à 18h, dans l'ancienne école de fille de Zetting, 2 rue Principale.

Renseignements :

Corinne Fouilhac-Gary : 06 99 34 16 74



L'association s'adresse aux personnes de tout âge, nos plus jeunes membres ayant 13 ans. Ci-contre, une de leur réalisation.



Les aviculteurs

Cette année a été comme pour beaucoup d'autres associations, pauvre en événement. Entre la pandémie et la grippe aviaire, notre association est restée sans activités.

Notre exposition annuelle n'a pas pu avoir lieu.

Espérons que 2022 redevienne meilleure et que nous puissions à nouveau nous réunir.

Comité

Président :	M. Schloesser Marc
Trésorier :	M. Bekerich Serge
Trésorier- adjoint:	M. Erhardt Emile
Secrétaire:	Mme Schloesser Olivia
Secrétaire-adjoint:	M. Martin Michel

Nous serions heureux que de nouvelles personnes rejoignent notre association.



Participation citoyenne

Solidarité et vigilance pour prévenir les cambriolages

Le 22 décembre 2021, les villageois étaient conviés à une réunion d'information sur la participation citoyenne.

Une trentaine de villageois a participé à la présentation faite par les gendarmes de ce dispositif qui permet d'adopter des réflexes élémentaires de prévention de la délinquance.

Il s'agit en effet d'encourager la population à adopter une attitude solidaire et vigilante et d'informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il s'agit d'une démarche encadrée par la gendarmerie, notamment par le biais d'une convention signée avec la commune.

Le principe est simple : chaque citoyen qui remarque quelque chose d'inhabituel ou de suspect peut transmettre les renseignements via un référent volontaire de son quartier.

Ainsi, toutes les informations transmises peuvent être exploitées par la gendarmerie en cas de besoin. La population a en effet souvent des informations qui n'ont pas été communiquées aux forces de l'ordre et qui auraient pu s'avérer cruciales dans la résolution d'une enquête.

Certains détails sur un véhicule, sur la description physique d'un personnage peuvent permettre d'affiner les recherches et d'identifier l'auteur d'un vol, par exemple.

Le dispositif de participation citoyenne est plus généralement mis en place dans les secteurs très touchés par des cambriolages ou des incivilités. Zetting ne fait pas partie de cette catégorie, mais on constate une recrudescence des incivilités sur la commune, qui a également eu son lot de cambriolages en 2021. Associer les habitants à la préservation de notre tranquillité dans le but de dissuader les délinquants est une démarche citoyenne que la commune souhaite encourager.

Pour cela, suite à la réunion publique et à cette information, nous souhaitons que les volontaires pour être citoyen-référent de leur quartier se manifestent auprès de la mairie, dès à présent. S'ils sont choisis, ils seront alors, après signature du protocole, les relais entre les habitants du quartier et notre gendarmerie.



Les citoyens référents

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique.

Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.



Portrait



Un Ninja à Zetting

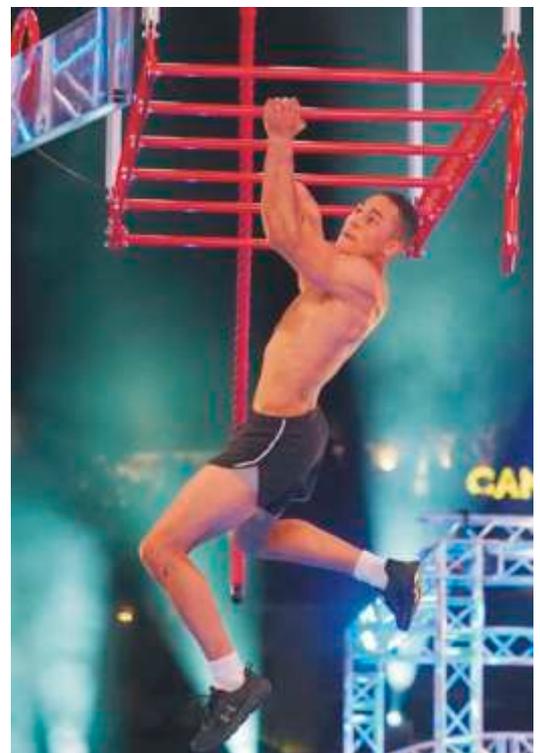
Michel Lajic, 20 ans, a représenté fièrement la commune de Dieding sur le petit écran.

Il participe à l'émission télévisuelle Ninja Warrior saison 6, diffusée sur TF1 le 7 janvier et le 11 février 2022 où il se hissera jusqu'à la troisième position. Il démontre ses capacités physiques exceptionnelles et ses talents de gymnaste.

La gymnastique est une passion familiale puisque Michel pratique la gymnastique au sein du club de Sarreguemines depuis 12 ans, en compagnie de son jeune frère Noël et de sa sœur Alexandra.

En juin 2014, Michel Lajic terminait sixième français en équipe en gymnastique et vice-champion de France à Chomet. En janvier 2015, il devenait champion de Moselle de gymnastique.

Étudiant en Licence Management International, il a créé la sensation lors de son passage dans l'émission, faisant la fierté de sa famille, de son village, mais aussi de l'Armée de terre où il est réserviste.



C.S. ELECTRICIEN
Sébastien CORDIER

- Electricité générale
- Eclairage d'espaces intérieurs et extérieurs
- Chauffage électrique • Climatisation
- Tous systèmes de VMC

Dépannage

38 grand'rue • 57905 • DIEDING ZETTING

Tél : 03 87 98 69 19 • 06 72 93 95 33

FÉTIQUE
LE CHAUFFAGE ÉCOLOGIQUE

LE CHAUFFAGE ÉCOLOGIQUE TOUS SYSTÈMES
CRÉATION & RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN / PLOMBERIE

DÉPANNAGE 7j/7 - CONTRAT D'ENTRETIEN

10 rue de la Liberté
57200 REMELFING

☎ 06 82 39 88 17
☎ 03 87 98 53 30



Naissance

Karel MOSBRUCKER

né le 13 juin 2021 à SARREGUEMINES

Line HOFFMANN

née le 26 août 2021 à SARREGUEMINES

SAMSEL Janes

née le 6 octobre 2021 à SARREBRUCK



Mariage

Jérôme WEIS et Jessica MEYER mariés le 3 juillet 2021



Décès

Eric MASSING

décédé le 17 janvier 2021 à SARREGUEMINES

Juliette HOFFMANN épouse GUTH

décédée le 27 février 2021 à ZETTING

Marcelline KARTNER épouse BRUNDER

décédée le 24 mars 2021 à SARREGUEMINES

Anne MULLER épouse WILDERMUTH

décédée le 4 avril 2021 à SARRALBE

Christian DEMUSSY

décédé le 20 juin 2021 à SARREGUEMINES

Henri HOFFMANN

décédé le 30 juin 2021 à SARREGUEMINES

Bernard MASSING

décédé le 24 juillet 2021 à SARREGUEMINES

Denise JUNG épouse MISSLER

décédée le 24 novembre 2021 à SARREGUEMINES

Colette REMY épouse HOFFMANN

décédée le 30 novembre 2021 à BITCHE

Roger KLEIN

décédé le 14 décembre 2021 à FORBACH

Mathilde BOTZUNG épouse MARBACH

décédée le 21 décembre 2021 à SARREGUEMINES

Nicole OSWALD épouse GULRICH

décédée le 27 décembre 2021 à ZETTING



Pompes Funèbres Eternité

Organisation des Obsèques
Démarches, tous transports,
avant et après inhumation
Contrat Obsèques
Personnel qualifié à votre service
24h24 et 7j/7



Vente d'articles religieux
Grand choix en plaques
et arrangements funéraires

Tél. : 03 87 02 8000
1a, route de Nancy - 57200 SARREGUEMINES
pfbitche@wanadoo.fr

ecobulles® Neutralisation du calcaire
par injection de CO₂

Le traitement
du calcaire
ou CO₂ :
clairement
efficace.



A la différence des adoucisseurs d'eau et autres procédés, la **technologie de neutralisation du calcaire par injection de CO₂ d'ECOBULLES®** est la seule à produire un effet curatif sur les calcaires, et électromagnétique. Elle permet d'éviter les dépôts de calcaire, tout en préservant les métaux et l'environnement.

Pour plus d'information, contactez Ecobulles Lorraine
54, rue Saint-Aubain - 54700 JEZAINVILLE
03 83 83 25 43 ou 06 84 31 62 44
www.ecobulles.com/lorraine

**LE TOP
du NETTOYAGE**
Spécialisé en copropriété
06 08 53 71 53
serge.klam@wanadoo.fr



Zone Industrielle Sud - 6, Rue Gutenberg - 57200 SARREGUEMINES

BOIS S.E.K.

TOUS TRAVAUX FORESTIERS
DEBARDAGE, ELAGAGE, BOIS DE CHAUFFAGE

57910 HAMBACH

KANY SERGE : 06.81.38.17.12
KANY ERIC : 06.87.23.17.97

sergekany@aol.com kany.eric@neuf.fr

**Belle
Etiquette**
S.A.

**IMPRIMERIE
L'HUILLIER**
S.A.

**A2DV
numérique**

Création et impression de
TOUS VOS IMPRIMÉS
étiquettes - affiches - dépliants - brochures - flyers - liasses...

123, rue d'Uckange • 57190 FLORANGE • Tél. 03 82 82 53 10 • Fax 03 82 58 91 55



**Boissons PAUL KIHl : Toutes
boissons, bières, vins fins,
spiritueux & cafés**
Alimentation et Boissons

03 87 98 44 31
kih@kihLfr

BS•CONSEIL SASU

Organisme de formation
CACES, SST, Habilitation Electrique, Management,
Bien-Etre, Informatique et autres formations

4 rue Saint-Clément
57670 INSMING
Tél : 03 87 01 46 26
Mail : contact@bs-conseil.com

Carrelages WINDSTEIN

SOLS PLASTIQUES - MOQUETTES
CHAPE - MARBRE

48, rue Teyssier
57230 BITCHE

Tél : 03 87 96 01 48

e-mail : carrelages.windstein@tubeo.fr



Histoire de la chapelle de Zetting

Située à l'angle de la rue de la Chapelle et de la rue de la Barrière, la chapelle de Zetting fut édifée au milieu du 19^e siècle par la famille Scharff.



La chapelle avant guerre

Avec l'électrification de Zetting, un transformateur y fut accolé. Dans les années 1970, KLAM Louis, qui était charron – charpentier, a refait la charpente de la toiture, qui menaçait de tomber en ruine. Le crépi a été refait dans les années 80, après que les nombreux sapins qui encadraient la Chapelle aient été coupés.

D'année en année, plusieurs personnes se sont succédé pour entretenir et fleurir le lieu. Citons notamment les familles KLAM Joseph, MULLER Victor et leur fille Antoinette MULLER, MEYER Bernard. Plus récemment, MEYER Joseph et d'autres volontaires, contribuent à l'entretien et l'embellissement de la chapelle



Vue aérienne de la chapelle en 1938



Vue aérienne de nos jours



Joseph Meyer, qui consacre de son temps à l'entretien de cette petite chapelle.



Joseph KLAM et Marguerite KLAM née BRASSE



La chapelle à travers l'histoire

La chapelle a probablement été construite vers 1840. Jacques Scharff et son épouse Régine décident d'ériger une Chapelle en l'honneur de la Vierge Marie sur un terrain leur appartenant, communément appelé « in der Hohl ». Régine, maman de 4 enfants nés entre 1834 et 1840, est alors malade. Elle décèdera malheureusement quelques années plus tard, en 1845.

Par le passé, la procession de la Fête-Dieu partait de l'église et descendait jusqu'à la chapelle.

Arthur Branstett raconte : « Le dimanche de la fête de Dieu, la procession du Saint Sacrement partait de l'église, descendait la rue de puis longeait la rue principale pour se terminer à la Chapelle. La procession s'arrêtait devant des « reposoirs ». A chacun de ces endroits attendaient les malades, ainsi que les bébés, installés dans des chaises près de leur maman. Les maisons étaient décorées par des drapeaux aux couleurs de l'église. Sur la route, on répandait des roseaux qu'on avait coupé au bord du canal. Tout au long du passage, de chaque côté de la route, des guirlandes jaunes accrochées sur des poteaux soutenus par des blocs en béton faisaient une haie d'honneur. Le dais était porté par les membres du Conseil de Fabrique ».

Il y a encore quelques années, au mois de mai, des personnes aimaient se retrouver dans la chapelle pour prier le chapelet.



Un reposoir



1960 - Fête Dieu

Histoire d'une promesse à la Vierge Marie tenue

François Brasse (né en 1840) et sa femme Madeleine (née Delhinger en 1843) habitent Zetting depuis longtemps. La famille s'agrandit avec les naissances successives de 4 filles.

A la naissance de Anne, la dernière fille née du couple, François, son papa, fit la promesse de mettre une nouvelle statue de Marie dans la chapelle s'il avait une descendance masculine.

Le 22 juillet 1875, son vœu est exaucé avec la naissance d'un petit François. Malheureusement, ce dernier décéda le lendemain.

Le papa respecta sa promesse et fit mettre une nouvelle statue dans la chapelle.

Après cela, la famille s'agrandit encore de 5 filles supplémentaires. Il y eut également à nouveau un garçon, qui lui aussi mourut rapidement.



Comment s'inscrire

En France, l'inscription électorale est obligatoire. Elle est consécutive à une démarche volontaire et personnelle de l'électeur. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous venez d'emménager récemment, vous venez d'arriver à Zetting, vous n'êtes tout simplement pas inscrit : vous êtes alors concerné.

Vous avez la possibilité de vérifier votre inscription via le site : **service-public.fr** et de procéder à votre inscription.

Trois possibilités s'offrent à vous pour vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **service-public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12 669*02 de demande d'inscription.

A savoir

L'année 2022 étant une année de refonte des listes électorales, chaque électeur se verra attribuer une nouvelle carte électorale.



Pièces à produire

- La carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans à la date d'inscription).
- Un justificatif d'adresse : facture de gaz, d'électricité, d'internet ou de téléphone fixe (les factures de téléphone mobile ne sont pas des justificatifs de domicile).

Le vote par procuration – nouvelle procédure

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Ce dispositif en partie dématérialisé a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril 2021.





Comment ça se passe ?

Vous souhaitez établir une procuration ? Le nouveau dispositif se déroule en trois étapes :

- 1- Effectuez votre demande de procuration sur **maprocuration.gouv.fr** après vous êtes authentifié via FranceConnect et avoir indiqué une adresse électronique (courriel). Indiquez la commune où vous votez, l'identité de la personne qui votera à votre place et précisez pour quelle élection ou quelle période vous souhaitez donner procuration. Dès que vous avez validé votre demande, vous recevez par courriel une référence à six caractères.
- 2- Muni de cette référence de dossier et d'une pièce d'identité, rendez vous dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, quel que soit son lieu. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'agent de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence

dans un portail numérique dédié et sécurisé. Votre identité apparaît alors à l'écran et est contrôlée au regard de la pièce d'identité présentée. La validation par l'OPJ ou l'APJ déclenche la transmission instantanée de la procuration vers votre commune d'inscription.

- 3- Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.

A noter

Lors de cette démarche, vous n'avez pas à prouver l'identité ou l'adresse du domicile de l'électeur que vous désignez pour voter à votre place. Vous n'avez pas non plus à fournir de justificatif sur le motif de votre procuration

A savoir

Tout au long de la procédure, vous êtes informé par courrier électronique de son avancée et vous êtes assuré de la bonne prise en compte de votre procuration, même si elle est faite peu de temps avant l'élection.

Cette procédure est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique.

Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces deux autres modalités :

- imprimer le formulaire disponible sur internet, et le remettre en personne et en présentant un justificatif d'identité soit à la gendarmerie, soit au commissariat, soit au tribunal ou encore, dans un lieu accueillant du public, défini par le préfet ;
- remplir à la main le formulaire disponible dans les lieux précités et présenter son justificatif d'identité.

Un gain de temps et une simplification au profit de tous

Ce nouveau dispositif permet de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- les électeurs, qui peuvent désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone ;
- les 100 000 policiers et gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs doivent toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;
- les services communaux pour lesquels le traitement des procurations est simplifié.

A qui pouvez-vous la donner ?

- Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



Pêle-mêle

→ Mairie

13, rue de l'Eglise
Tél : 03 87 02 38 68
Fax : 03 87 02 20 29
Email : mairie.zetting@wanadoo.fr
Site : www.zetting-dieding.fr

→ Secrétariat de Mairie

Mme Katia STUNER
Rencontrer le maire sur rendez-vous

→ Groupe scolaire

Ecole élémentaire : 03 87 02 34 26
Ecole maternelle : 03 87 02 27 41

→ Bibliothèque :

Relais 2a rue Principale
Ouverture :

- Lundi de 15h à 18h
- Mercredi de 16h à 19h
- 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

→ Compétence eau - Véolia Services clients

Tél : 0969 323 554

→ Sapeurs pompiers

Tél : 18

→ Déchèterie de Zetting :

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

- Le mardi, le jeudi et le samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 17h50

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

- Le mardi et le samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50
- Le jeudi de 9h à 11h

→ Paroisse catholique :

M. l'abbé Louinet GUERRIER
Tél : 03 87 98 07 10

→ Location de la chambre mortuaire

S'adresser à la mairie

- mise à disposition gratuite pour les familles des défunts de la commune.
- 60 € pour les familles des communes voisines.

Location de la salle socioculturelle

Suite aux diverses améliorations apportées à la salle socioculturelle, le conseil municipal, sur le rapport du maire et après délibération, décide d'appliquer les tarifs de location définis dans la dcm du 19/10/2018 (hors charges facturées en sus) comme suit :

- Soirée dansante, dîner dansant, soirée spectacle à but lucratif, loto familial : 350 €
- Fête familiale (baptême, apéritif, lunch, banquet de mariage, anniversaire) et manifestations assimilées (départ à la retraite, retrouvailles d'une classe d'âge) : 300 €
- Petites manifestations (marché aux puces, expositions, marché de Noël, marches populaires, Bal des enfants) et Assemblée générale : 250 €
- Retrouvailles après funérailles : 70 €
- Réunion d'information, réunion électorale...
Gratuité après accord du maire

→ Les associations locales bénéficient :

- une gratuité par an,
- une facturation de la 2^e manifestation à 50 %,
- une gratuité pour la distribution des brioches de l'amitié,
- gratuité de la salle pour l'assemblée générale des associations locales (hors charges facturées à 50 %).

→ Location de tonnelles : 30 €/ tonnelle

(aux utilisateurs de la salle qui en auront fait la demande).

Les tarifs de location pour les utilisateurs n'habitant pas la commune sont majorés de 100 € hormis pour des retrouvailles après funérailles.

Pour toute occupation de la salle, les charges sont dues au coût réel sauf pour les associations locales, pour lesquelles la commune prend en charge 50 %.

Responsable de la publication : Bernard FOUILHAC-GARY

Responsables de la rédaction : Martine LETT, Gilles LE BORGNE et Bernard JEDAR

Avec la participation de : Michèle PEIFER, Régis SCHLEGEL, Claudia SORRENTINO, Laure MEYER, Jean-François SCHMITT, Katia STUNER, Lahcene NACHI, Guillaume KOELSCH, Laurent MULLER, Sylvie DUBOCQUET, Bénédicte BODO, Didier STERN, Antoine MEYER, Arthur BRANSTETT, Stéphane LANG, Sébastien WEISS, Cathy MEYER, Gilles WEISKIRCHER, Gaston KLAM; les écoles maternelle et élémentaires, le périscolaire et les associations.

ALEXANDRE SCHÖTTEL

- Champion du monde de coiffure - Coiffeur conseil - Visogiste -

1, rue de la Sarre - 57905 DIEDING-ZETTING

Tél : 03 87 02 07 29

www.scm-coiffure.com

Alexandre hairstylist

Expertice ComoTablo

Conseil en Technologies Interactives pour la Communication, l'Éducation et la Formation

Marcel DEHLINGER

6 rue du moulin

57410 GROS-REDERCHING

+ 33 (0) 6 80 10 24 80

m.dehlinger@gmail.com

www.motivsol.com

...étudier, conseiller, installer, former, accompagner



SIVIHE

Protection Incendie

APSAD n° 5501004-285

BSI

Service d'installation et de maintenance
d'équipement mobile (véhicules 11, 12, 20)
Attestation de compétence n° 1001004-285

- Installation
 - Vérification
 - Maintenance
 - Dépannage
- TOUTS MATÉRIELS INCENDIE

15, rue des Près • 57670 LENING

Tél. : 03 87 01 57 39 • Fax : 03 87 05 73 02 • Port : 06 89 56 25 76

E-mail : sivihe.kc@orange.fr - www.sivihe-protection-incendie.fr



RAYMOND LAGUERRE

06 77 25 30 79

10 rue du Moulin
57430 SARRALBE

Tél. 03 87 97 93 69
Fax. 03 87 97 85 66

SVHFRANCE@WANADOO.FR

Crédit Mutuel

COTEAUX VAL DE SARRE

44, rue Saint-Michel - 57910 NEUFGRANGE

3A Grand'rue - 57905 SARREINSMING

Tél. : 03 87 98 71 90

E-mail : 05617@creditmutuel.fr

Restaurant VICTORIA



3 Allée du Port

57905 WITTRING

Tél. : 03 87 02 19 40

SIRET : 518 787 197 00012 - Code APE : 5610A



Rudolph SARL

Matériel agricole, parcs et Jardins & déneigement



Zone Artisanale
67430 DIEMERINGEN

Tél : 03.88.00.40.50

Fax : 03.88.00.08.46



Kubota

E-mail : rudolph@rudolph-agri.com

Site internet : www.rudolph-agri.com



Wittmeyer

Terrassement

Travaux Publics

Transports

Démolition

Concassage



1, rue du Stade

67260 SILTZHEIM

Tél. 03 87 98 52 85

Fax 03 87 98 48 23

wittmeyer@wanadoo.fr



Mairie

13, rue de l'Eglise

Tél : 03 87 02 38 68

Fax : 03 87 02 20 29

Email : mairie.zetting@wanadoo.fr

Site : www.zetting-dieding.fr

Heures d'ouverture

Lundi après-midi de 14 h 00 à 18 h 00

Mardi après-midi de 14 h 00 à 18 h 00

Jeudi matin de 8 h 15 à 11 h 45

En cas d'urgence et de fermeture
de la mairie : 06 75 33 31 40



Téléchargez gratuitement votre application EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre
application "Play
Store", "AppStore"
ou "AppGallery" sur
votre téléphone ou
sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la
barre de recherche en haut de
l'écran ou en bas à droite
grâce à la loupe (selon les
téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket
apparaît à côté de
l'application
PanneauPocket en tête de
liste

4

Cliquez sur "Installer" ou
"Obtenir"
Félicitations ! Vous venez
d'installer PanneauPocket sur
votre téléphone / votre tablette !

**Il ne vous reste plus
qu'à cliquer sur le ♥
à côté du nom de la
commune.**

**Vous recevrez les
notification de son
actualité**

